

Bonjour!

Vous souhaitez connaître la réaction des Conseillers Généraux de Gironde suite à la décision du Tribunal Administratif faisant droit à la demande de la SOVAL d'annulation de l'arrêté du Préfet "pondérant" celui du 5 juillet quant aux volumes de déchets susceptibles d'être enfouis à LAPOUYADE, en provenance de secteurs hors Gironde et hors cantons limitrophes du site dans le cadre de contrats en cours avec la SOVAL.

Elu du canton de ST SAVIN, où doit se situer réglementairement l'accès du site par la RN 10 doublée puis la RD 250, alors que la dernière portion de voie à créer par SOVAL pour éviter le village de la Péguille sur la commune de LARUSCADE, n'est pas encore terminée, je suis sincèrement ulcéré et en colère!

Ulcéré par la désinvolture du Préfet quant à la population des communes traversées, vis à vis des élus locaux qui ont oeuvré pour que se finalise la solution de voirie conforme au traitement des volumes reçus au CET de LAPOUYADE, dans le cadre du principe de traitement de proximité qui a fédéré les participants aux diverses commissions réunies par le Conseil Général.

En colère car la décision préfectorale du 5 juillet 2005, peut aboutir à un climat de suspicion entre les personnes et structures précitées, vider de toute crédibilité les démarches d'incitation à la responsabilisation quant à la production des déchets, au tri et au mode de consommation: nous imposons aux Girondins, à nos concitoyens, et ils voient leur territoire destinataire de déchets dont on se "débarasse" en y mettant le prix, exonérant par là même les élus des communes "émettrices" de leur responsabilité!

Il est à mon sens encore plus nécessaire, au delà des différences que nous pouvons avoir, qu'élus, associations de consommateurs et environnementalistes continuent leur travail en commun, même s'il est parfois aussi fait de confrontations, l'Etat en Gironde, sur ce dossier faisant preuve de bien peu de cohérence quant à l'intérêt public, voire de dignité.

Souhaitant que nous sachions continuer à agir de concert dans l'intérêt de nos concitoyens.

Alain RENARD  
Conseiller Général du Canton de ST SAVIN  
Vice Président du SMICVAL du Libournais/Haute Gironde  
Membre de la Commission Départementale d'Elaboration du Plan Départemental des Déchets.